



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LE 18 OCTOBRE 2012

Région Poitou-Charentes

Suite aux déclarations du Grand Port Maritime de La Rochelle, les élus régionaux tiennent à modérer l'enthousiasme qui s'en dégage. Peut-on se réjouir de voir 61 000 tonnes de maïs qui ont asséché nos cours d'eau partir en Corée ? (9 000 tonnes d'eau embarquées sur ce bateau, puisque le maïs est stocké à 15 % d'humidité).

Quand nous dénonçons l'agriculture intensive consommatrice d'eau, de pesticides et émettrice de gaz à effet de serre, on nous répond qu'elle est indispensable pour nourrir la planète et assurer notre autonomie alimentaire. "Il faut nourrir notre bétail" nous dit-on quand nous demandons le retour à des pratiques plus responsables. La communication du Port de La Rochelle met en évidence la fausseté de tous ces arguments.

Au lendemain de la diffusion du documentaire de Marie-Monique Robin qui dénonce cette agriculture d'exportation qui, grâce à des subventions met en danger les producteurs du sud nous ne pouvons que nous indigner de voir partir 61 000 tonnes de maïs subventionnés, traités et irrigués.

L'avenir de l'agriculture réside dans des pratiques agricoles adaptées aux territoires, génératrices d'emploi locaux, respectueuses de l'environnement et valorisées par des circuits courts. Seul ce modèle nous permettra d'atteindre la souveraineté alimentaire pour l'ensemble des populations et de développer l'emploi agricole dans notre région.

Ceci ne sera possible qu'avec une volonté politique affirmée. Alors que nous sommes en train de renégocier la PAC, nous voulons rappeler que la régionalisation des aides est le meilleur levier pour permettre, sur chaque territoire, la transformation écologique de l'agriculture et garantir un revenu digne à **TOUS** les agriculteurs.

Le seul élément positif de cette transaction franco-coréenne réside dans la démonstration que les filières non OGM ont de beaux jours devant elles...

**LES ÉLUS RÉGIONAUX D'EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DE CHARENTE MARITIME
MARIE-PAULE JAMMET
PATRICK LARIBLE
LAURENCE MARCILLAUD**